

## LETTRE OUVERTE DES ÉQUIPES MEUBLAGE À NOTRE HIÉRARCHIE

En juin 2024, nous avons créé le Collectif des Ensembliers.ères et Régisseurs.ses d'Extérieurs Français Le C.E.R.F. et nous nous sommes rencontré.es le 02 avril dernier, en collaboration avec les professionnels.les concerné.es de l'association M.A.D. (Métiers Associés du Décor). Nous représentons 160 professionnels, et nous étions 70 présents.

Lors de cette première rencontre, nous avons recueilli la parole des membres qui constatent une accumulation de problématiques, entraînant une dégradation importante de nos conditions de travail qui ont profondément changées, aussi bien sur les projets en Convention Cinéma qu'en Convention Audiovisuelle.

Nous nous sommes alors demandé ce que nous pouvions faire de tout ce désarroi, et c'est pour cette raison nous souhaitons prendre la parole ce soir.

Malgré certains projets qui se déroulent dans de bonnes conditions, nous constatons une difficulté croissante d'exercer sereinement nos métiers, et nous souhaitons vous alerter du malaise général, et de grandes souffrances au travail ressenties ces dernières années.

Il nous a été fait part de:

- Stress dû à la pression permanente
- Épuisement
- Perte de confiance en soi
- Insomnie chronique
- Blocage de dos
- Vie privée affectée

Ce qui peut conduire au burn-out, de plus en plus fréquents dans notre profession.

Il arrive que sur de trop nombreux projets nous mettions en danger notre santé physique et mentale, et ce n'est pas normal.

Nos métiers demandent un temps de réflexion artistique important, qui n'est pas tangible, et qui est de moins en moins pris en considération. L'arrivée des plateformes a considérablement modifié notre façon de travailler dans cette industrie, qui reste ancrée dans un modèle encore très artisanal. En effet nous n'avons ni la logistique ni l'envergure des équipes anglo-saxonnes, et encore moins les salaires en fonction de l'ampleur des projets ou de l'ancienneté des techniciens.

Nous sommes nombreuses et nombreux à travailler depuis plus de 20 ans, et nous constatons que les temps de préparation ont été drastiquement réduits, nous obligeant à travailler au-delà des 39h légales. De plus, les conditions de circulation en Ile de France sont devenues extrêmement difficiles, nous imposant toujours plus d'heures d'embouteillages, ce qui n'est pas pris en considération dans l'organisation de nos journées surchargées.

Désormais dans la majorité des projets, nous commençons en étant déjà en retard : nous sommes embauché.es alors que le scénario, le plan de travail et les repérages sont rarement finalisés, ou en constante modification, même quand le tournage a commencé. Cela génère un stress et un essoufflement permanent jusqu'à la fin du projet. En travaillant à flux tendu, il devient alors de plus en plus complexe de rentrer dans les budgets alloués, de fournir un travail artistique satisfaisant, de respecter le code du travail, et cela au détriment du film.

**Aujourd'hui, nous ne souhaitons plus accepter :**

- le manque de temps de préparation.
- les équipes meublage systématiquement sous dimensionnées.
- le manque de reconnaissance et de connaissance de nos métiers.
- les bureaux de prépa ou les installations de décor dans des lieux trop souvent insalubres, non chauffés, sans lieu de pause décent pour déjeuner.
- la charge de travail accrue générée par la clearance : il faut créer un poste dédié.
- les débrayages intempestifs qui sont pénibles à nos postes de cadre, pour le bon suivi du projet.
- le reproche permanent et totalement injuste de notre manque d'organisation quand nous signalons que nous allons devoir travailler plus, ou le week-end.
- la difficulté à faire reconnaître nos heures supplémentaires : est-il normal que les techniciens du plateau bénéficient du moindre quart d'heure supplémentaire, pendant que nous travaillons gratuitement ? Nous ne voulons plus accepter cette injustice, ni être la variable d'ajustement financière des projets.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, nous souhaitons vivement rencontrer :

L'ADP

L'ADC

L'AADAC

Les Syndicats de producteurs des deux conventions

**Il est urgent d'échanger, pour retrouver des conditions de travail décentes et que la pratique de nos métiers soient rémunérées à leur juste valeur.**

*Collectif Le CERF et l'association MAD (concernant les cadres du meublage)*

*Le 14 avril 2025*